

CRITERES DE SUBVENTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

Mise en application : subventions 2018

CULTURE

Axes subventionnés	Critères
RAYONNEMENT SUPRACOMMUNAUTAIRE DU PROJET	Projet à l'audience départementale, régionale et nationale
	Prise en compte du nombre de salariés dans l'association
PARTICIPATION AU PROJET CULTUREL INTERCOMMUNAL DE SAINT- QUENTIN-EN-YVELINES	Projet favorisant le rayonnement, le développement et la performance culturelle dans les domaines de la lecture publique, du patrimoine, des arts et sciences, de la poésie, du spectacle vivant.
JEUNE CREATION / ART ET PRATIQUE INNOVANTE	Projet participant à la dynamique d'innovation de Saint-Quentin-en-Yvelines
	Projet favorisant la rencontre entre Art et technologie
	Projet favorisant l'incubation de start ups culturelles
SINGULARITE DE LA PRATIQUE CULTURELLE	Projet singulier, pratiques rares et particulièrement innovantes